



**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION**  
**3<sup>e</sup> EXERCICE FINANCIER (2019)**

*Aux contribuables de la municipalité de Maria, avis public est par les présentes donné par le soussigné, Thomas Romagné, secrétaire-trésorier et directeur général, de ce qui suit:*

- 1. Le rôle triennal d'évaluation foncière (2017-2018-2019) vient d'être déposé par la firme d'évaluateur « Groupe Altus inc. ». Ce rôle d'évaluation entre en vigueur pour son 3<sup>e</sup> exercice financier 2019. Les contribuables peuvent consulter ce rôle d'évaluation pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h;*
- 2. Toute personne ayant intérêt de le faire peut déposer une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale;*
- 3. Pour être recevable, toute demande de révision d'évaluation doit remplir les conditions suivantes, à savoir:*
  - Demande déposée au moyen de la formule prescrite par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;*
  - Demande accompagnée de la somme d'argent requise comme prévu au règlement n° 02-97 de la MRC d'Avignon et applicable à l'unité d'évaluation faisant l'objet de la demande de révision;*
  - Demande déposée sur place avant le 1<sup>er</sup> mai 2019 ou par l'envoi du courrier à l'adresse ci-bas mentionnée:*

*Hôtel de ville de Maria  
545, boulevard Perron  
Maria (Québec) G0C 1Y0*

*Donné à l'hôtel de ville de Maria, en ce 23<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.*

*Le secrétaire-trésorier et directeur*



*Thomas Romagné*